

Prêts aux petites entreprises—Loi

dirigée par un cabinet d'environ 30 personnes et une bureaucratie chargée de prendre les décisions quant à l'affectation des crédits budgétaires. Cela ne peut durer, l'histoire nous le démontre. Au lieu d'être un pays exportateur de denrées alimentaires, comme elle l'a toujours été, la Pologne est maintenant un pays dont les habitants doivent faire la queue pour acheter des aliments.

C'est à ce moment-là qu'on a besoin de la petite entreprise, qui est le pilier de l'économie, le groupe qui peut prendre des décisions rapides. En période de marasme économique, elle peut effectuer les rajustements nécessaires pour se remettre d'aplomb, ce que le gouvernement, pour sa part, ne peut faire, comme nous avons pu le constater dans le cas de Petro-Canada. Nous y avons englouti la somme de 1 milliard et demi de dollars. Rappelons-nous que cela a commencé par 300 ou 400 millions de dollars. Elle a acheté une société. Ses affaires ne se portaient pas bien alors nous lui avons donné encore plus d'argent. Chaque année, nous lui donnons des centaines de millions de dollars. Comme Petro-Canada ne réussissait toujours pas dans ses affaires, nous lui avons donné accès à 25 p. 100 de toutes les terres du nord. Cette initiative non plus n'a eu aucun succès, mais on préconise maintenant l'expropriation des biens de ceux qui ont découvert des gisements de pétrole pour les remettre à Petro-Canada. La raison est évidente. Cette compagnie ne peut échouer, car si cela se produisait, la réputation du gouvernement serait ternie. Peu importe la dépense, Petro-Canada réussira, quitte à s'emparer de toutes les compagnies pétrolières au Canada afin de supprimer toute concurrence.

● (2140)

M. Taylor: C'est du communisme pur et simple.

Des voix: Oh, oh!

M. Taylor: C'est du communisme dissimulé, mais les gens se réveillent.

L'Orateur suppléant (M. Deans): A l'ordre. La parole est au député de Témiscamingue (M. Tousignant) pour un rappel au Règlement.

M. Tousignant: Monsieur l'Orateur, j'écoute le député depuis le début. A mon avis, il croit vivre en 1881. Je lui rappelle que nous sommes en 1981.

L'Orateur suppléant (M. Deans): C'est une remarque intéressante.

M. Thacker: Monsieur l'Orateur, il est intéressant de voir jusqu'à quel point les députés réagissent quand on leur explique, à eux et aux autres Canadiens, ce qu'un vote pour notre parti signifie par opposition à un vote pour le parti libéral ou le NPD. Notre parti estime que le gouvernement devrait essentiellement se contenter d'établir une réglementation, qu'elle soit rigoureuse ou souple est sans importance, de façon à prévenir des exploitations comme celles des années 1880. Le député de Témiscamingue (M. Tousignant) devrait se souvenir que les Français ont dû faire la révolution en 1790 pour se débarrasser d'un gouvernement et que les Américains ont dû en faire autant.

Les Canadiens devront un jour faire le même choix, bien que ce ne soit pas vraisemblablement au cours de cette génération, car je saurai survivre, ni au cours de celle de mon fils et de ma fille, car ils sauront survivre eux aussi. Nous allons leur montrer les rouages du système et ils sauront s'en servir. Un de

ces jours, les Canadiens devront faire la révolution comme les Français et les Américains pour se débarrasser du gouvernement, à cause du problème que celui-ci constitue en soi.

Le budget s'en prend encore aux 330,000 agriculteurs du pays, qui sont de petits exploitants, de même qu'aux deux millions et demi de personnes qui travaillent pour de petites entreprises canadiennes. Cette attaque est clairement liée aux dispositions budgétaires touchant les gains en capital. Ces dispositions causent en effet des problèmes aux propriétaires de petite entreprise qui ont travaillé toute leur vie, en ne s'accordant peut-être qu'un maigre salaire, et qui avaient l'intention d'utiliser le produit de la vente de leur entreprise pour se doter d'une pension au moment de leur retraite. Jusqu'à ce que soit présenté le dernier budget, ces gens vendaient en général leur entreprise à leurs enfants, lesquels convenaient dans le contrat de vente d'étaler leurs paiements sur 10 ou 15 années, et le gain en capital réalisé à l'occasion de cette vente pouvait être réparti sur la même période. Chaque année où ils touchaient un paiement de leurs enfants, ils acquittaient une partie de l'impôt sur les gains en capital et gardaient le reste de l'argent pour leur pension.

Parfois, dans le cas des agriculteurs, les enfants pouvaient obtenir un prêt de la Société du crédit agricole ou, dans le cas d'une petite entreprise, un prêt consenti dans le cadre du programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Grâce à ces emprunts ils payaient leurs parents qui pouvaient à leur tour conclure un contrat de rente à versements invariables et en répartissant leur gain en capital sur 10 ou 15 années et jouir ainsi d'une bonne pension de retraite. Ce programme a été supprimé par le budget. Les porte-parole du gouvernement jurent que le mécanisme d'étalement sur les années ultérieures sera aussi généreux, mais ils n'ont pas encore réussi à en faire la preuve. Je suis convaincu que ce mécanisme ne sera pas aussi avantageux pour un homme ou une femme à la retraite, peut-être parce qu'ils ne vivent pas suffisamment longtemps pour en profiter, comme cela est souvent le cas.

Je pense que les chiffres montreront que si un agriculteur vend sa propriété et meurt dans le courant de l'année suivante, le gouvernement s'appropriera la majeure partie de la succession, même si sa conjointe est encore vivante.

Je pourrais continuer à parler longtemps des autres attaques du budget, notamment l'impôt sur les coûts énergétiques et les avantages sociaux, la hausse des coûts de logement, l'augmentation des coûts de la nourriture et le chômage; je pourrais démontrer avec beaucoup d'éloquence que la solution consiste à créer plus de petites entreprises, le rôle du gouvernement étant d'élaborer une réglementation qui protège les gens afin que les hommes d'affaires pleins d'initiative et de dynamisme puissent être compétitifs. Il faudrait pour cela instaurer un processus qui éliminerait constamment les faibles et les incompetents, mais lorsque le gouvernement est de la partie, toutes les entreprises auxquelles il s'associe sont excusées d'avance, même si elles sont inefficaces. En somme, le système se perpétue.

Nous en avons un exemple classique, monsieur l'Orateur, qui vous intéressera sûrement, car vous venez d'une circonscription ontarienne, dans l'industrie de l'automobile. Bien peu de Canadiens se rendent compte que les mises à pied d'aujourd'hui dans l'industrie de l'automobile sont le résultat de déci-